

## À la communauté étudiante

Les élections au poste de doyen.ne constituent une occasion offerte aux étudiants.tes de l'UQAM de se prononcer sur l'avenir de la Faculté à travers le choix de la personne appelée à la diriger. À titre de candidat, et à l'adresse de toute la communauté universitaire, j'ai voulu exprimer une vision du rôle de la Faculté et proposer certaines orientations (voir mon micro-site : <https://robertdion-decanat-arts2020.uqam.ca/>).

Il est sans doute pertinent de clarifier ici le rôle du.de la doyen.ne et de la Faculté, qui ne sont pas en première ligne pour ce qui concerne les étudiants.tes, mais dont certains mandats touchent néanmoins à l'expérience étudiante. Ainsi, la Faculté est responsable de l'application des règlements universitaires et elle représente un palier de validation du cheminement des dossiers étudiants ; il est ainsi possible d'en appeler à la Faculté d'une décision prise par les directions de programme. De plus, la Faculté intervient dans la gestion des programmes, et particulièrement dans leur évaluation et leur modification. L'action du.de la doyen.ne a ainsi des répercussions sur certains éléments qui touchent de près au vécu académique de l'étudiant.e : la qualité de son programme et celle des moyens qui sont mis à la disposition de ceux et de celles qui le dispensent.

Le rôle du.de la doyen.ne et de son bureau peuvent, tout compte fait, se décliner sur trois plans. D'abord, ils ont pour tâche de fédérer les unités — départements, écoles — qui composent la Faculté pour parvenir à une meilleure utilisation des ressources et à une certaine synergie entre les efforts de chaque unité. Ensuite, le.la doyen.ne a pour tâche de défendre les intérêts de la Faculté vis-à-vis des autres Facultés ainsi que des instances supérieures de l'UQAM pour s'assurer, entre autres, d'obtenir un nombre suffisant de charges d'enseignement pour répondre aux exigences des cursus, de postes d'enseignants pour maintenir la vitalité des programmes, de la recherche et de la création, d'employés de soutien pour permettre le fonctionnement optimal des bureaux, des ateliers, des studios, etc. Enfin, le doyen doit représenter la Faculté à l'extérieur de l'université, auprès d'éventuels partenaires, de mécènes, d'universités étrangères avec lesquelles élaborer des protocoles d'échanges, de collaboration, etc. Le.la doyen.ne est tenu.e de sans cesse réitérer notre pertinence culturelle et sociale, et de défendre cette pertinence afin que, dans un contexte budgétaire difficile, nous puissions disposer de tout ce qu'il faut pour nous épanouir collectivement.

Ce sont là de lourdes responsabilités et j'en ai bien conscience. Si je suis élu doyen, j'entends travailler sur tous ces fronts de la façon la plus soutenue. S'il faut bien sûr prioriser certaines actions, je désignerais l'objectif que j'ai énoncé dans mon texte intitulé « Objectif : 2025 » publié sur mon micro-site : mettre au premier plan l'amélioration générale et optimale des conditions d'étude au sein de notre Faculté, ce qui implique 1. de se consacrer au dossier

des charges d'enseignement, 2. de veiller à l'excellence et à la pertinence de nos programmes, 3. de garder à niveau et même d'améliorer nos infrastructures d'enseignement, de recherche et de création, et 4. de fournir un encadrement qui permette au corps enseignant de remplir au mieux sa mission. J'ai confiance que nous avons en main tous les atouts pour réaliser pleinement cette mission d'ici 2025.

Robert Dion